



## Où habitent les familles en Auvergne - Rhône-Alpes ?

**E**n Auvergne - Rhône-Alpes, six millions de personnes vivent au sein d'une famille, dont 1,7 million d'enfants mineurs. Parmi eux, un enfant sur cinq vit avec un seul parent, en général la mère. Cette situation est plus fréquente quand celle-ci est ouvrière ou employée. La part respective des différents types de famille n'est pas la même dans les différents espaces géographiques. Les grandes villes accueillent à la fois davantage d'enfants de cadres et de familles fragiles (monoparentales ou sans parent actif). Les familles nombreuses se trouvent surtout dans les villes-centres et les banlieues. Les petites villes ont souvent un caractère ouvrier marqué. Enfin, dans les espaces périurbains vivent typiquement des familles de professions intermédiaires avec un ou deux enfants.

Serge Maury, Axel Gilbert, Insee

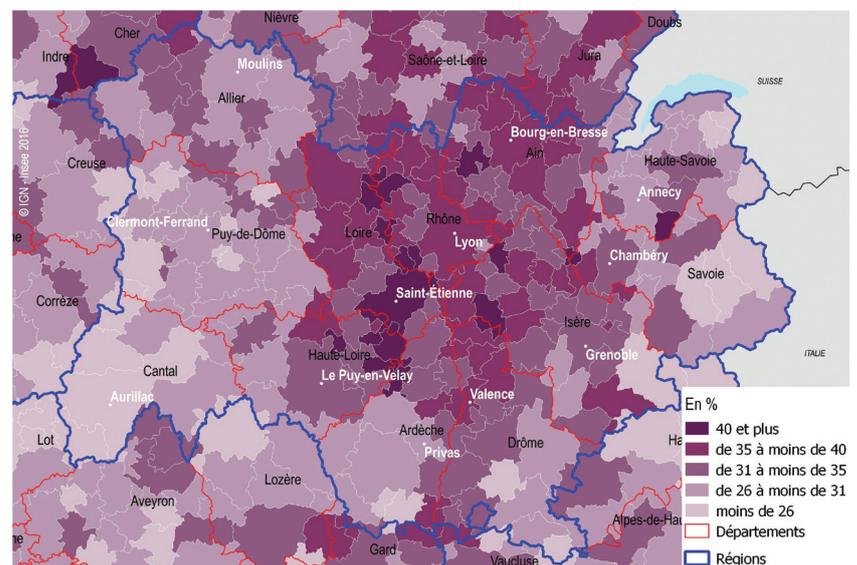
Parmi les 3 350 000 ménages (*définitions*) de la région Auvergne - Rhône-Alpes, deux tiers sont des familles (*définitions*), qui rassemblent au sein d'un même logement des personnes reliées entre elles par des liens familiaux de couple ou de filiation directe. Six millions de personnes vivent dans ces familles, soit 79 % de la population de la région. Les autres sont surtout des personnes vivant seules, mais aussi des personnes qui partagent un logement sans lien de parenté (cohabitation), ou les habitants de communautés (maisons de retraite, internats...).

### Un enfant sur cinq vit dans une famille monoparentale

Dans la région, 1 742 000 enfants mineurs (âgés de moins de 18 ans) vivent au sein d'une famille. 18 % d'entre eux habitent avec un seul

### 1 Beaucoup de familles nombreuses dans les territoires urbains

Part des enfants situés dans une famille de trois enfants ou plus, en %



Source : Insee, Recensement de la population 2012

## 2 Les familles monoparentales et les familles nombreuses plus fréquentes dans les centres urbains

Répartition des enfants selon la taille de la fratrie, par type d'espace, en %

	Grands pôles urbains	Couronnes des grands pôles (couronnes périurbaines)	Communes multipolarisées	Moyens pôles urbains	Petits pôles urbains	Communes isolées hors influence des pôles	Total Auvergne - Rhône-Alpes
Enfants uniques	21	18	19	21	21	22	20
Enfants de famille avec deux enfants	43	50	46	46	45	48	46
Enfants de famille nombreuse	36	32	35	33	34	30	34
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Note de lecture : dans les grands pôles urbains, 21 % des enfants sont des enfants uniques, 43 % vivent avec un frère ou une sœur, et 36 % vivent dans une famille de trois enfants ou plus.

Source : Insee, Recensement de la population 2012

de leurs parents, au sein d'une famille monoparentale (19 % en France métropolitaine). Ce parent isolé est le plus souvent leur mère, dans 84 % des cas. Chez les familles biparentales, la plus grande partie des enfants mineurs vivent dans une famille de deux enfants (46 %), 36 % dans une famille nombreuse (trois enfants ou plus) et 18 % sont des enfants uniques. La taille des familles monoparentales est plus réduite. En effet, les enfants des familles monoparentales sont deux fois plus souvent enfants uniques de leur famille (36 %) que parmi les familles biparentales, tandis que les configurations à deux ou trois enfants sont un peu moins nombreuses.

### Les familles monoparentales dans les centres urbains

La part respective des différents types de famille n'est pas la même dans les différents espaces géographiques. Les enfants mineurs vivant avec un seul de leurs parents (mère ou père) habitent principalement les espaces urbains, ils sont plus rares dans les couronnes périurbaines (*définitions*). Cette implantation se vérifie dans les grands pôles urbains, où 21 % des enfants mineurs vivent dans une famille monoparentale. Dans les très grands espaces urbains comme Lyon, Grenoble, Saint-Étienne, Annecy et Chambéry, la proportion reste conforme à cette moyenne, même si Clermont-Ferrand se distingue avec une part plus élevée (23 %).

Dans certains centres plus petits, la part des enfants mineurs qui vivent avec un seul parent est plus élevée encore. Ainsi, plus du quart des enfants vivent dans une famille monoparentale dans certaines villes de l'Allier (Vichy, Montluçon, Moulins), ou encore dans les centres urbains des départements les moins peuplés que sont le Cantal et l'Ardèche (Aurillac, Saint-Flour, Aubenas et Privas). Néanmoins, peu d'enfants vivent au sein de familles monoparentales dans d'autres petites villes

comme l'Arbresle, la Tour-du-Pin (13 %) ou encore Oyonnax (17 %).

### La famille de deux enfants, typique des espaces périurbains

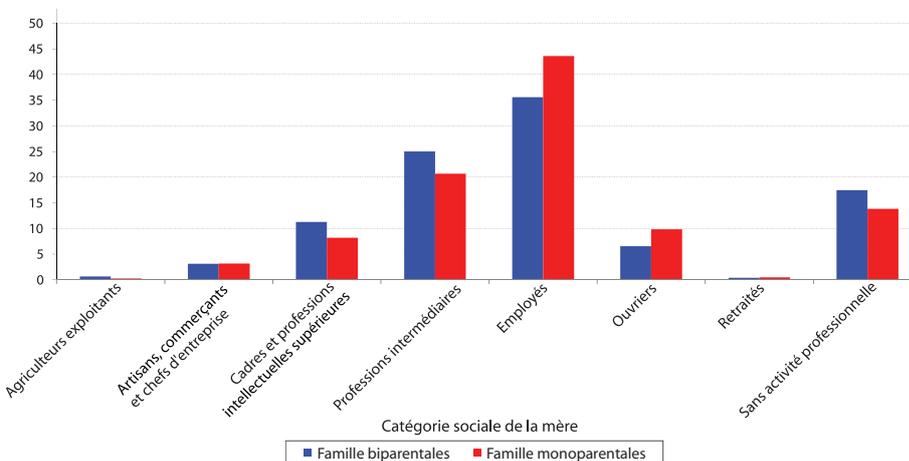
Au long du cycle de vie, le nombre d'enfants dans un ménage et les contraintes budgétaires déterminent largement l'implantation géographique des familles. Les familles à enfant unique sont plus représentées dans les grands centres urbains (21 % des cas) que dans leurs couronnes périphériques. En revanche, la naissance du deuxième enfant correspond souvent, pour les couples de trentenaires, à l'installation dans des bourgs et campagnes périurbains, pour des raisons liées au cadre de vie et au coût de l'immobilier. Dans ces espaces, la moitié des enfants mineurs vivent au sein d'une famille de deux enfants, tout comme dans les espaces ruraux isolés. Ils ne sont que 43 % dans ce cas dans les pôles urbains d'Auvergne - Rhône-Alpes.

### Les familles nombreuses dans les grands pôles urbains

Les familles nombreuses se trouvent plus souvent dans les pôles urbains et les et en particulier dans les villes-centres qui les composent (*définitions*) : 36 % des enfants mineurs y vivent dans des familles de trois enfants ou plus. Autrement dit, au sein des villes d'Auvergne - Rhône-Alpes, les plus grands pôles urbains accueillent généralement plus de familles nombreuses en proportion que des agglomérations plus petites. À Lyon et à Saint-Étienne, 40 % ou plus des enfants vivent dans une famille nombreuse, contre un tiers ou moins à Grenoble et à Clermont-Ferrand. Le parc HLM important de ces grandes villes permet en effet à ce type de famille de se loger à un coût abordable. Ainsi, dans les communes populaires bien dotées en logements sociaux que sont Vaulx-en-Velin, Vénissieux, La Ricamarie, Saint-Fons et Le Chambon-Feugerolles, plus de la moitié des enfants vivent dans une famille nombreuse.

## 3 Les enfants de familles monoparentales ont plus souvent une mère employée

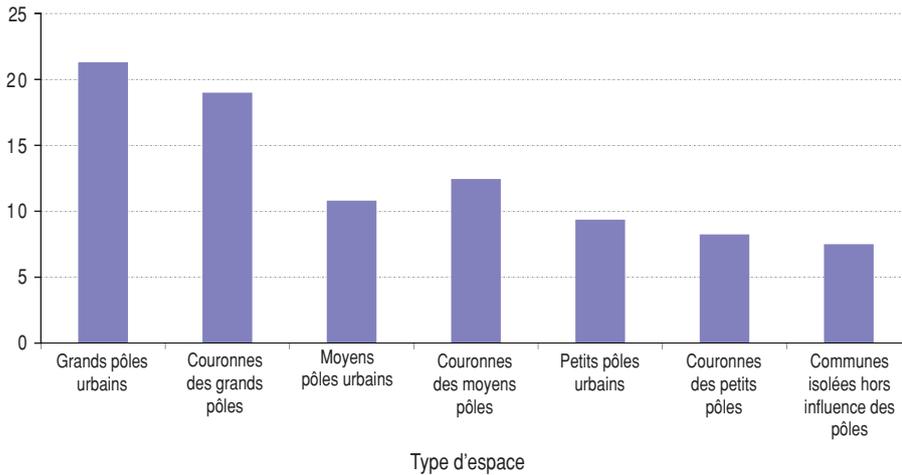
Répartition des enfants selon la catégorie socioprofessionnelle de la mère et le type de famille, en %



Source : Insee, Recensement de la population 2012

#### 4 Plus d'enfants de cadres et de professions intellectuelles dans les grandes aires urbaines

Part d'enfants ayant leur parent cadre ou profession intellectuelle supérieure, en %



Source : Insee, Recensement de la population 2012

À l'inverse, les familles nombreuses sont nettement moins fréquentes dans certaines villes plus petites comme Aurillac dans le Cantal (20 % des enfants de moins de 18 ans concernés), et Riom, Moulins et Montluçon (autour de 30 %). Enfin, quand on s'éloigne des centres urbains, les familles nombreuses deviennent plus rares. Moins du tiers des enfants qui habitent dans les couronnes périurbaines des grandes agglomérations vivent dans des familles nombreuses, et seulement le quart d'entre eux dans les zones périurbaines des petites villes.

#### Plus de familles monoparentales parmi les classes populaires

Le profil sociologique des familles varie selon leur type (monoparentale ou avec deux parents). Celui des familles monoparentales est très marqué, surtout dans le cas majoritaire où le parent unique est une femme. 44 % des enfants de familles monoparentales ont une mère employée (contre 36 % dans les familles avec deux parents) et seulement 8 % ont une mère cadre (contre 11 % quand les mères sont en couple). La propension à vivre dans une famille monoparentale est également plus élevée chez les enfants dont la mère est ouvrière.

Le constat est semblable en ce qui concerne les familles monoparentales masculines, même si la répartition des catégories socio-professionnelles est différente chez les hommes et les femmes. Ainsi, 18 % des enfants de familles monoparentales masculines ont un père cadre (contre 21 % dans les familles biparentales), et 30 % ont un père ouvrier (contre 10 %).

#### Les familles de cadres concentrées dans les grandes villes

Les fils et filles de cadres vivent surtout dans les grandes aires urbaines : ils représentent un enfant sur cinq dans les grands pôles et couronnes, et cette part est nettement plus faible dans les petits centres urbains (un enfant sur dix) et leur environnement périurbain. Les plus grandes agglomérations de la région Auvergne - Rhône-Alpes accueillent de nombreux parents cadres (jusqu'à 27 % à Grenoble). Saint-Étienne fait exception avec 13 % d'enfants de cadres et 35 % d'enfants d'ouvriers. Dans les espaces

ruraux isolés, seuls 8 % d'enfants vivent avec un parent cadre.

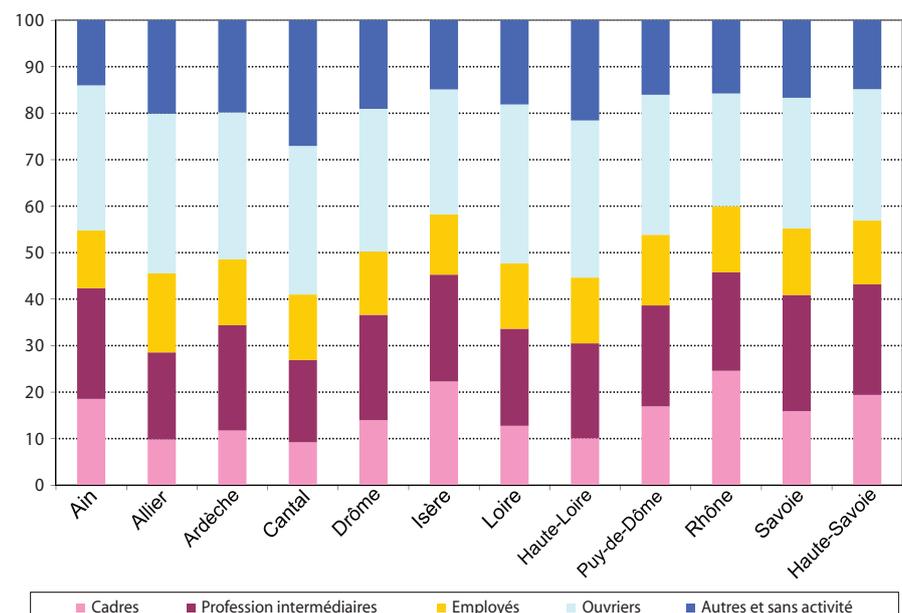
Inversement, la part d'enfants d'ouvriers est prépondérante dans les petites aires (près de 40 %). Dans les espaces ruraux isolés, plus d'un enfant sur dix a un parent agriculteur, et 30 % sont fils et filles d'ouvriers. Les départements les moins urbanisés (Allier, Cantal, Haute-Loire, Ardèche) ont un profil plus « populaire » : un tiers d'enfants ont un parent principal ouvrier.

Les enfants d'employés sont surreprésentés dans les espaces urbanisés où l'économie repose plus sur les services que sur l'industrie. Ils sont en effet plus nombreux dans les grands pôles urbains (15 % d'enfants d'employés), et moins dans le périurbain (12 %). Enfin, les professions intermédiaires et leurs enfants sont plus présents dans les couronnes périurbaines des grandes villes.

En conséquence, dans les départements aisés et urbanisés, les enfants mineurs ont plus souvent un parent cadre, tandis que la part des enfants d'ouvriers est moindre. On trouve ainsi un quart de parents cadres dans le Rhône, 22 % dans l'Isère et 19 % en Haute-Loire. Seul un enfant sur dix a un chef de famille cadre dans le Cantal, la Haute-Loire et l'Allier, un peu plus dans la Drôme et l'Ardèche. Quant à la Loire, du fait de son identité industrielle, le profil socio-professionnel de ses habitants ressemble à celui des départements plus ruraux. Seuls 13 % des enfants ont pour chef de famille (*définitions*) un cadre supérieur, alors qu'un tiers ont pour parent principal un ouvrier.

#### 5 Plus d'enfants de cadres dans les départements les plus urbains

Répartition des enfants selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de famille, par département, en %



Sources : Insee, Recensement de la population 2012

## Les villes abritent aussi la précarité familiale

En Auvergne - Rhône-Alpes, 159 000 enfants mineurs (soit 9 % de l'ensemble) vivent dans une famille dont aucun parent ne travaille, c'est-à-dire où les deux parents (ou le parent dans le cas d'une famille monoparentale) sont en situation de chômage ou d'inactivité. Ces situations sont assez fréquentes dans les agglomérations urbaines. Inversement, dans les zones rurales ou faiblement urbanisées, cette forme de précarité familiale est plus marginale (5 % d'enfants concernés).

Cette proportion est plus élevée dans les grandes villes les plus marquées par le chômage : 17 % des enfants de l'agglomération de Saint-Étienne (21 % dans la commune centre) vivent dans une famille sans parent actif occupé. C'est le cas pour 13 % des enfants dans l'aire urbaine de Clermont-Ferrand. ■

## 6 Plus de précarité familiale dans l'Allier et dans la Métropole de Lyon

Part des enfants selon le type de famille et le département, en %

Département	Part des enfants...	
	dans une famille monoparentale	dans une famille sans parent actif occupé
Ain	15	6
Allier	20	13
Ardèche	18	10
Cantal	14	7
Drôme	19	11
Isère	17	8
Loire	17	12
Haute-Loire	16	8
Puy-de-Dôme	18	9
Rhône	19	11
dont Métropole de Lyon	21	13
Rhône hors Métropole	14	6
Savoie	18	7
Haute-Savoie	17	6
<b>Auvergne - Rhône-Alpes</b>	<b>18</b>	<b>9</b>

Source : Insee, Recensement de la population 2012

## Définitions

**Ménage** : Ensemble des occupants d'un même logement, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être composé d'une seule personne.

**Famille** : Ensemble d'au moins deux personnes vivant dans le même logement et constitué :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale). Pour qu'une personne soit enfant d'une famille, elle doit être célibataire et ne pas avoir de conjoint ou d'enfant faisant partie du même ménage.

Dans cette étude, on s'intéresse aux familles vivant avec au moins un enfant mineur.

**Famille monoparentale** : Une famille monoparentale comprend un parent isolé et un ou plusieurs enfants célibataires (n'ayant pas d'enfant). Les enfants sont comptés à l'adresse du parent chez qui ils résident habituellement, même s'ils vivent occasionnellement chez leur autre parent.

**Familles nombreuses** : Famille comportant au moins trois enfants (y compris les enfants majeurs).

**Chef de famille (personne de référence)** : La personne de référence de la famille est l'homme du couple, si la famille comprend un couple, ou le parent de la famille monoparentale.

**Zonage en aires urbaines** : Le zonage en aires urbaines de 2010 permet d'obtenir une vision des aires d'influence des villes (au sens d'unités urbaines) sur le territoire. Une aire est composée d'un pôle et le plus souvent d'une couronne.

Un **pôle** est une unité urbaine d'au moins 1 500 emplois. Sa **couronne** correspond aux communes dont au moins 40 % de la population active travaille dans le pôle ou dans les communes attirées par celui-ci.

Les **grandes aires urbaines** sont fondées sur des pôles d'au moins 10 000 emplois. Lorsqu'un pôle d'une grande aire urbaine est constitué de plusieurs communes, les communes qui le composent sont soit **ville-centre** (si sa population représente plus de 50 % de celle du pôle), soit **banlieue**.

Les **communes multipolarisées** des grandes aires urbaines sont les communes situées hors des aires urbaines, dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans plusieurs grandes aires urbaines.

Les **communes isolées hors de l'influence des pôles** sont les communes n'appartenant pas à une aire et non multipolarisées.

## Pour en savoir plus

- « Où vivent les familles en France ? », *Insee Première* n° 1582, janvier 2016
- « Rhône-Alpes : photo de famille 2011 - 10 % des enfants mineurs en familles recomposées », *La Lettre Analyses Rhône-Alpes* n° 224, mars 2014
- « Plus de huit couples rhônalpins sur dix sont biactifs », *La Lettre Analyses Rhône-Alpes* n° 223, mars 2014
- « Localisation des familles », in *Couples et familles*, collection *Insee Référence*, édition 2015

Insee Auvergne - Rhône-Alpes  
165, rue Garibaldi - BP 3184  
69401 Lyon cedex 03

Directeur de la publication :  
Pascal Oger  
Rédactrice en chef :  
Aude Lécroart

ISSN : en cours  
ISSN : en cours  
© Insee 2016



**Insee**  
Mesurer pour comprendre